

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année scolaire va débuter. Nous nous préparons pour faire vivre celle-ci de la manière la plus sereine possible pour tous en appliquant le dernier protocole sanitaire publié cet été.

La rentrée se fera bien **le jeudi 2 septembre à partir de 8h35 pour tous les élèves de l'école.**

Voici les éléments principaux d'organisation de notre établissement que je peux vous transmettre à ce jour, dans le cadre du nouveau protocole sanitaire. Je vous laisse ce dernier en pièce jointe.

Le 28 juillet le ministère de l'Education Nationale a diffusé **un nouveau protocole sanitaire** pour l'année scolaire 2021-2022.

Ce protocole prévoit une graduation des mesures selon la situation épidémique qui pourra être évaluée localement.

Une échelle de quatre niveaux de mesure est créée :

- **niveau 1 / niveau vert ;**
- **niveau 2 / niveau jaune ;**
- **niveau 3 / niveau orange ;**
- **niveau 4 / niveau rouge.**

Sauf avis contraire des instances avant la rentrée, c'est donc **le niveau de vigilance 2** qu'il nous faudra mettre en place à partir du 2 septembre.

Que prévoit le niveau 2 du protocole sanitaire ?

- **L'accueil des élèves** : Tous les élèves seront accueillis à l'école
- **Les gestes barrières** : Les gestes barrières restent les mêmes que l'année passée : aération des locaux ; lavage des mains le plus souvent possible ; désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- **Port du masque** : Le port du masque est obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- **Brassage** : Le brassage des élèves sera limité au cours de la journée.
- **Activités physiques et sportives** : Ces activités sont autorisées en extérieur et en intérieur.
 - Quel que soit le niveau du protocole sanitaire : dans les écoles, **la fermeture de la classe est prévue pour une durée de 7 jours dès le 1^{er} cas de Covid** avec poursuite des cours à distance.

Le rôle des parents

Votre rôle et votre engagement pour le bon fonctionnement de notre établissement est essentiel. Vous devez vous engager à **ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou votre famille.**

→ ORGANISATION DE LA RENTREE

Le jeudi 2 septembre, toute l'équipe éducative sera présente pour accueillir vos enfants.

Afin de limiter le regroupement de parents et d'enfants, nous allons continuer à accueillir les élèves de maternelle (TPS-PS-MS-GS) du côté de la porte d'entrée blanche et les élèves des classes élémentaires (CP-CE1-CE2-CM1-CM2) du côté du portail vert.

Afin d'apporter une sécurité émotionnelle à vos enfants, **nous allons autoriser les parents de maternelle à accompagner leur enfant jusqu'aux classes concernées (TPS-PS-MS et MS-GS)**. Pour cela, nous vous demandons de **porter obligatoirement un masque**. Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de l'école.

Les parents des élèves du CP au CM2 sont invités à rester en dehors de l'enceinte de l'école. Les enseignants seront au portail vert afin d'assurer l'accueil.

Je reviendrai vers vous courant de la semaine prochaine afin de vous communiquer un nouveau guide d'organisation fixant le cadre de cette nouvelle gestion.

Je reste bien sûr disponible pour tout besoin complémentaire.

Au plaisir de vous retrouver, enfants comme familles.

Cordialement,

Emilie ANNEREAU